

**GRAND-DUCHÉ DE
LUXEMBOURG
ADMINISTRATION COMMUNALE
DE KAYL**



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**Le jeudi, 8 décembre 2022 à 14h30
au centre culturel Schungfabrik à Tétange**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 2 décembre 2022.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

s. le bourgmestre, Jean WEILER
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

ORDRE DU JOUR

En séance publique

1. Correspondance et informations

2. Conventions, contrats, actes

1. Acte de concession CREOS Luxembourg S.A.
2. Acte de vente M. Martins e Silva
3. Contrats CREOS installation photovoltaïque rue de l'Ecole à Tétange
4. Avenant au contrat de mise à disposition Fetrawi
5. Convention de collaboration MUAR asbl
6. Résiliation contrat de bail Mme Thiel-Winandy
7. Convention de cession gratuite FIS PROMOTIONS
8. Convention de participation financière FIS PROMOTIONS

3. Règlements communaux

1. Abrogation du règlement communal sur les activités de vacances
2. Règlement d'urgence temporaire de la circulation

4. Aménagement et environnement

1. Adoption de mesures d'exécution du pacte nature
2. Lotissement 12, Um Hesselsbiërg

5. Personnel

1. Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle, dénommé « Springer », de la carrière C3 de la convention collective de travail des salariés du secteur d'aide et de soins et du secteur social

6. Office social

1. Avis concernant le budget rectifié 2022 et budget 2023

7. Finances

1. Présentation du budget rectifié 2022 et budget 2023

8. Points portés à l'ordre du jour par les conseillers communaux

En séance secrète